



Harcelement /Piratage de coordonnées

Par **Boris peri**, le **23/07/2020 à 19:51**

Bonjour,rnrnSuite à des menaces et chantages par un tiers, sur le net, j'ai voulu donner une leçon, que je regrette. Je me suis fait passer pour cette personne pour suspendre sa ligne en appelant l'opérateur en question. Sa ligne a été transférée sur la mienne. Ça c'est arrêté là.rnrnAprès, j'ai coupé ma propre ligne pour que la personne puisse récupérer la sienne. Je n'ai répondu à aucun message, je n'ai piraté aucune donnée, pas voler d'argent, rien du tout. J'ai tout coupé et la personne a retrouvé sa ligne au bout d'1 heure.rnrnJe suis très honteux de cela, je me suis excusé auprès de ce tiers.rnrnAu moment des faits, je n'avais pas pleinement conscience de ce que je faisais mais, après, oui. Je me rends compte que c'est une faute grave. Je ne sais plus où me mettre.rnrnMon casier judiciaire est vierge, et je suis rongé de remords, je n'en dors plus.rnrnAu vu de mon profil, qu'est ce que je risque ?rnrnMerci.

Par **Tisuisse**, le **24/07/2020 à 11:28**

Bonjour,rnrnTant que ce tiers ne dépose pas une plainte à votre encontre, vous ne risquez rien puisque Dame Justice n'a pas été saisie.

Par **Boris peri**, le **24/07/2020 à 11:40**

Merci pour votre réponse. La tiers à dit qu'elle avait déposé une plainte contre moi. Donc admettons qu'il y ait plainte, qu'est ce que je risque ?

Par **Tisuisse**, le **24/07/2020** à **11:46**

Ce sera selon l'attitude et les décisions des juges du tribunal judiciaire (ex tribunal correctionnel) et cela va de l'acquittement pur et simple à une amende, voire une peine de prison avec ou sans sursis (je n'y crois pas du tout) à moins que le Procureur ne décide qu'un "rappel à la loi" serait suffisant. Des dommages-intérêts, par contre, pourraient vous être demandés. Voyez un avocat.

Par **Boris peri**, le **24/07/2020** à **11:59**

Merci, je vous tiendrai au courant.

Par **Tisuisse**, le **24/07/2020** à **15:19**

11 appels ? que vous avez reçus ou que vous avez donnés ?
Le reste est à l'appréciation du Procureur.